



APPORT DU MICROCRÉDIT SUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ DE MÉNAGE À KINSHASA

Prof Achille Katika Mandala, Adolphe MAFUATA, Conny-Judith Pemba Mayuba, Botuli Banga, Parfait Kithiaka Lugamba

Abstract

This thesis focused on the contribution of microcredit in reducing household poverty among FINCA/UPN clients. Indeed, this study analyzes in depth the beneficence of microcredit as an important tool to help households escape poverty and while offering them the hope of accessing basic social services. In addition, this study allows the optimization of microcredit programs by helping microfinance institutions improve their services and maximize the positive impact on beneficiaries. As a result, it highlights the benefits and challenges associated with access to microcredit for both beneficiaries and the community as a whole. This research used the survey method, materialized by the use of the microcredit contribution assessment's scale. With this instrument, we carried out several visits to the FINCA/UPN Agency to interview clients who had requested loans. In this agency, we extracted an occasional sample of 120 clients. The expected results show that microcredit has had a limited impact on improving the household income of these clients and their living conditions. On the other hand, it has allowed them to have access, in a moderate way and in the short and/or medium term, to basic social services (education, health, housing, etc.), to acquire a certain autonomy and empowerment, as well as satisfaction with life and to develop different future prospects.

Keywords: Contribution, Microcredit, Microfinance, Household, Poverty.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.15603988>

1 Introduction

Dans le monde, nombreuses sont les populations vulnérables qui vivent dans la pauvreté. Ces populations, souvent situées dans les pays en développement, ont de faibles moyens financiers et n'ont pas facilement accès aux ressources financières. Par conséquent, elles ont souvent des difficultés à améliorer leurs conditions de vie, ainsi que leur statut social et économique. Face à cette situation, des initiatives ont été mises en œuvre pour aider ces populations, parmi lesquelles le microcrédit, considéré comme un moyen efficace pour améliorer les conditions de vie des ménages en situation de précarité. En effet, le microcrédit est une stratégie de lutte contre la pauvreté qui consiste à fournir des prêts de petites sommes d'argent aux entrepreneurs qui ne sont pas en mesure d'obtenir des

prêts auprès des institutions financières traditionnelles (Fatima, 2019). Le microcrédit est souvent associé à la microfinance, qui consiste l'offre de services financiers, tels que des comptes d'épargne ou de dépôt, à des personnes à faible revenu. Ce concept est apparu dans les années 1970 avec la création de la Grameen Bank par le professeur Muhammad Yunus au Bangladesh. Depuis lors, les programmes de microcrédit ont été mis en œuvre dans différents pays du monde et ont eu un impact significatif sur la vie des ménages en situation de pauvreté (Fatima, 2019). Le microcrédit a eu un impact significatif sur la réduction de la pauvreté de ménages à travers le monde. Il a permis à de nombreuses personnes vivant dans la pauvreté d'accéder à des financements et de créer leur propre entreprise en vue de devenir indépendantes financièrement et de générer des revenus stables (Bayo, 2013). Les études montrent que le microcrédit a également amélioré le statut social des femmes, qui sont souvent les principales bénéficiaires de ces programmes, en leur offrant une chance de s'engager dans des activités génératrices de revenus et de contribuer à la prise de décisions familiales (Falcucci, 2012). Plusieurs auteurs ont contribué à la compréhension de cette solution de lutte contre la pauvreté de ménages. Todd et Weeks (1997) ont mis en évidence l'impact positif du microcrédit en Tanzanie, où ils ont constaté que l'adhésion à un programme de microcrédit avait amélioré les revenus des ménages et permis une meilleure gestion de l'argent. En Inde il a été démontré que le microcrédit avait un impact significatif sur la réduction de la pauvreté en donnant aux ménages les moyens de lutter contre la vulnérabilité économique (Zeller & Sharma, 2007). Plus récemment au Nigéria, le microcrédit avait permis de réduire la pauvreté en offrant aux ménages les moyens d'investir dans des activités productives (Yusuf, Musa & Abbas, 2017).

La République Démocratique du Congo, qui est comptée parmi les pays d'Afrique les plus touchés par la pauvreté et le chômage, le microcrédit semble donc être un moyen efficace pour lutter contre la pauvreté de ménages car il offre une opportunité aux populations les plus pauvres afin de créer leur propre entreprise, de devenir indépendantes financièrement et d'améliorer leur niveau de vie. La pauvreté est un fléau qui touche des millions de personnes dans le monde et qui constitue un véritable défi pour les gouvernements et les organisations de développement. Les populations les plus vulnérables sont souvent les plus touchées par ce phénomène et ont des difficultés à accéder aux ressources financières nécessaires pour améliorer leur situation. Face à cette situation, une solution innovante a vu le jour, le microcrédit, considéré comme un outil de lutte efficace contre la pauvreté (Falcucci, 2012).

De nombreuses organisations non gouvernementales et des bailleurs de fonds, se sont engagés dans le secteur du microcrédit à travers le monde (Jean, 2009). Dès lors, le microcrédit a été considéré comme un instrument pouvant être utilisé pour combattre la pauvreté, promouvoir l'autonomie financière, faire face à leur exclusion et renforcer leur pouvoir d'agir au plan personnel, familial et communautaire (Sagna, 2015). D'après les données de la Campagne du microcrédit en 2012, au moins 200 millions de personnes dans le monde (Guérin, 2015) se sont lancés dans le secteur du microcrédit contre 113 millions en 2005 (Servet, 2006). En 2011, les femmes représentaient plus des trois-quarts de l'ensemble de la clientèle des organisations de microfinance dans le monde (D'espallier et al., 2011 & Gwendoline, 2015). Les statistiques de 2012, montrent que le microcrédit continue son expansion avec un montant de 81,5 milliards de dollars de prêts octroyés au niveau mondial et 91,4 millions de clients à bas revenu. L'Asie du Sud, avec 52% des emprunteurs mondiaux, mène le marché, détient le nombre le plus élevé d'emprunteurs femmes (92%) et ruraux (80%). Quant à l'Afrique (7,3 millions d'emprunteurs et 4,9 milliards de dollars), elle présente la croissance régionale la plus forte avec 11% en 2012 (Mix Market, 2012).

En Afrique Subsaharienne, près de 90% des populations sont exclues des banques classiques (Koulibaly et Gentil, 2002). Une des raisons qui font que certains individus n'ont pas accès aux services bancaires traditionnels est le fait qu'ils sont pauvres. La République démocratique du Congo (RDC), un pays d'Afrique centrale avec une population estimée à plus de 95 millions d'habitants, est riche en ressources naturelles, mais fait face à de nombreux défis en matière de développement économique et social, notamment la pauvreté, le taux élevé du chômage, l'inflation, la perte du pouvoir d'achat de ménages, pour ne citer que ceux-là. La pauvreté en RDC reste élevée, avec environ 64 % de la population vivant avec moins de 1,9 dollar par jour, selon la Banque mondiale (2022). Dans ce contexte, le microcrédit est apparu comme une solution innovante pour aider la population congolaise à avoir accès aux services financiers et sortir de la pauvreté tout en aidant cette population pauvre à financer leurs activités économiques telles que les petits commerces, l'agriculture et l'élevage, etc. Bordesley (2018) explique l'importance du microcrédit dans la réduction de la pauvreté en République Démocratique du Congo. Il souligne que le microcrédit permet aux pauvres d'accéder à des capitaux nécessaires pour améliorer leurs moyens de subsistance, pour acquérir des capitaux durables et pour payer les dépenses de santé de base. Likabi T. et Munga

B. (2019) estiment que le microcrédit peut aider à réduire la pauvreté chez les femmes congolaises, qui sont les plus affectées par la pauvreté et l'exclusion économique. Ils ont constaté que le microcrédit aide à améliorer les moyens de subsistance des femmes, leur permettant ainsi de subvenir aux besoins de leur famille et de participer à la vie économique et sociale de leur communauté. Sautet F. et Blomquist T. (2017) expliquent que le microcrédit est un moyen efficace de couvrir la partie manquante de la chaîne de financement pour les entrepreneurs congolais et soulignent également qu'en RDC, il y a une forte demande pour le microcrédit par les petites entreprises qui ont besoin de capitaux pour croître.

Le microcrédit est donc considéré comme un outil important pour autonomiser et améliorer les conditions de vie des congolais. Dans son livre « Microcredit for Women in Democratic Republic of Congo », Moseley R. (2014) déclare que le microcrédit est un moyen efficace de soutenir l'autonomisation économique des femmes en RDC et permet aux femmes d'accéder à des services bancaires, de gérer leurs finances et de faire progresser leurs activités économiques.

Dans un tel contexte, le microcrédit offre aux congolais une opportunité précieuse de renforcer leurs capacités entrepreneuriales, de favoriser le développement économique local et de contribuer à la réduction de la pauvreté dans le pays. En s'impliquant de manière responsable et proactive dans les initiatives de microcrédit, les congolais jouent un rôle important dans la promotion de l'autonomie financière et progrès économique au sein de leur communauté.

À cet effet, le gouvernement congolais a montré un intérêt croissant pour le microcrédit en tant qu'outil de développement économique et de lutte contre la pauvreté en République démocratique du Congo (RDC) en mettant en place des politiques et des programmes visant à promouvoir l'accès du microcrédit pour des populations défavorisées et les petites entreprises dans tout le pays. Et ce, en collaboration avec des institutions financières spécialisées, des organisations non gouvernementales

(ONG) et d'autres acteurs du secteur pour soutenir la mise en œuvre des programmes de microcrédit efficaces et adaptés aux besoins des populations locales. Ces initiatives visent à renforcer l'entrepreneuriat à stimuler la croissance économique et améliorer les conditions des vies des citoyens congolais. Au cours de l'exercice 2009, 111 institutions ont exercé dans le secteur de microfinance dont 96 Coopératives d'Épargne et de Crédit et 15 Institutions privées nationales ou internationales ; à fin décembre 2010, la Banque Centrale du Congo a enregistré 143 institutions de microfinance avec une augmentation de l'ordre de 27,7% par rapport en 2009 ; le nombre des structures financières de proximité en RDC s'est chiffré à 164 à la fin 2011. Comparé à la situation de 2010, ce nombre a connu un accroissement de 14,7 % ; à fin 2012, le secteur de la microfinance a compté 149 structures financières de proximité, dont 126 Coopératives d'Épargnes et de Crédit et 23 Institutions de Micro Finance contre 164 institutions une année plus tôt, enregistrant ainsi une régression de 9,2 % ; l'année 2013 a connu un recul dans le nombre d'institutions, elles sont passées de 149, en 2012, à 142 soit une régression de 4,7% (Banque Centrale du Congo, 2013).

Cependant, malgré les efforts déployés, le gouvernement congolais est confronté à des défis tels que la réglementation du secteur du microcrédit, la supervision des institutions de microfinance et la garantie de pratique transparente et équitable. Ainsi, en dépit de son esprit entrepreneurial, une bonne partie de la population ne trouve pas d'accès aux moyens financiers nécessaires à la création ou au développement des activités capables de générer des revenus. D'ailleurs, cette population n'a généralement pas d'accès aux systèmes financiers classiques, telles que les banques commerciales. Les raisons majeures susceptibles d'expliquer cette situation sont, notamment : les imperfections du marché de crédit dans le système bancaire classique et le fait pour les pauvres de ne pas présenter des garanties suffisantes, non seulement en termes d'hypothèques, mais aussi et surtout en termes de relations qui débouchent sur l'octroi des crédits. Néanmoins, bon nombre des familles démunies recourent ces dernières années au service de microcrédit à Kinshasa et dans les grandes villes du pays.

Cette problématique nous pousse à mener une réflexion sur le rôle du microcrédit dans la lutte contre la pauvreté et le développement économique. Dans un tel contexte, la question de la pauvreté est apparue au cœur du débat en République Démocratique du Congo et le microcrédit trouve toute sa justification comme un moyen de lutte contre la pauvreté de ménages. L'analyse de la pauvreté dans son rapport avec le microcrédit tient une place fondamentale dans le cadre de notre étude. À cet effet, la question qui centralise notre recherche se pose de la manière suivante : (1) Dans la mesure où la pauvreté reste un phénomène généralisé en République Démocratique du Congo, comment

le microcrédit peut-il contribuer à la réduction de la pauvreté de ménages chez les clients de la FINCA/UPN ? Cette principale question, est accompagnée de deux autres questions subsidiaires qui s'énoncent comme suit : (2) Quels sont les principaux défis du microcrédit dans la lutte contre la pauvreté des ménages chez FINCA/UPN? (3) La perception de l'apport du microcrédit dans la lutte contre la pauvreté de ménage varie-t-elle en fonction des variables sociodémographiques telles que sexe, âge et niveau d'études.

2 Cadre méthodologique

2.1. Hypothèses de l'étude

Face aux questions posées dans notre problématique nous formulons les hypothèses suivantes : (1) L'accès au microcrédit contribue à la réduction de la pauvreté de ménages des clients de la FINCA/UPN dans la mesure où ceux-ci voient une amélioration significative de leurs revenus et de leur niveau de vie en termes de santé, éducation, logement et en termes de résilience économique. (2) La FINCA/UPN rencontre des difficultés liées à la réglementation du secteur de microcrédit notamment les taxes, les impôts et leurs clients quant à eux, sont butés aux problèmes tels que le taux d'intérêt élevé de remboursement, les imperfections du marché de crédit, le manque de garantie adéquate ainsi que l'échéance réduite du temps de remboursement. (3) Les variables sexe, âge et niveau d'études impactent significativement sur la perception de l'apport du microcrédit auprès des clients de la FINCA/UPN.

2.2. Cadre physique de l'étude

L'étude se déroule dans la ville de Kinshasa et se concentre à la FINCA/UPN.

2.3. Participants à l'étude

La population étudiée est constituée de tous les clients de la FINCA/UPN. C'est de cette population qu'est extrait, sur base de volontariat, un échantillon non probabiliste du type occasionnel de 120 clients de la FINCA/UPN. En ce qui concerne la répartition par sexe, nous avons 65 sujets du sexe masculin soit 54,2 % et les sujets du sexe féminin couvrent 45,8% de l'échantillon. En termes d'âge, il y a des sujets âgés de 30 à 39 ans qui représentent 67,5% de l'échantillon d'étude. Par contre, les sujets âgés de 40 à 49 ans, ceux âgés de 20 à 29 ans ainsi que les sujets dont l'âge varie entre 50 et 59 ans couvrent respectivement 16,7% ; 11,7% et 4,2% de l'échantillon d'étude.

2.4. Instruments de production des données

En ce qui nous concerne, ayant privilégié la méthode d'enquête, nous avons eu recours à l'échelle d'évaluation pour collecter les données nécessaires afférentes à notre étude. Ainsi, la méthode d'enquête, utilisée dans notre étude, a été matérialisée par le recours à l'approche quantitative grâce à l'échelle d'évaluation de l'apport du microcrédit dans la réduction de la pauvreté des ménages que nous avons conçue dans le contexte du travail.

2.4.1. Echelle d'évaluation de l'apport du microcrédit dans la réduction de la pauvreté des ménages

Echelle d'évaluation de l'apport du microcrédit dans la réduction de la pauvreté des ménages comporte cinq thématiques : (i) *Revenus des ménages*, (ii) *Accès aux services de base*, (iii) *Conditions de vie*, (iv) *Autonomie et empowerment* et (v) *Satisfaction et perspectives*.

Tableau 1 : *Grille d'intervalles d'interprétation de l'apport du microcrédit sur la pauvreté des ménages*

Intervalle ou continuum	Interprétations
1 à 1,4	Apport très faible
1,5 à 2,4	Apport faible
2,5 à 3,4	Apport moyen
3,5 à 4	Apport fort

3. Résultats de l'étude

Les résultats de l'étude sont présentés selon deux axes. Le premier axe se rapporte à la présentation globale des résultats et le second axe présente les résultats selon les variables intermédiaires.

Tableau 2 : Indices de tendance centrale et de dispersion relatifs aux dimensions de l'échelle d'évaluation de l'apport du microcrédit (N=120)

Indices statistiques	Dimensions de l'échelle d'apport du microcrédit					
	RM	ASB	CV	AE	SP	NC
Moyenne	2,36	2,53	2,49	2,61	2,88	2,57
Médian	2,50	2,50	2,67	2,50	3,00	2,61
Mode	2	2 ^a	3	3	3	3
Ecart-type	0,858	0,907	0,978	0,924	0,994	0,787
Variance	0,736	0,823	0,956	0,854	0,988	0,619

Légende : **RM** : Revenus des ménages ; **ASB** : Accès aux services de base ; **CV** : Conditions de vie ; **AE** : Autonomie et empowerment ; **SP** : Satisfaction et perspectives ; **NC** : Note Composite.

Il ressort de la lecture des résultats ci-dessus que les notes moyennes d'évaluation de différentes dimensions liées à l'échelle d'évaluation de l'apport du microcrédit (revenus des ménages, accès aux services de base, conditions de vie, autonomie et empowerment, satisfaction et perspectives ainsi que la note composite) sont respectivement de 2,36 ; 2,53 ; 2,49 ; 2,61, 2,88 et 2,57. En se situant dans l'intervalle d'interprétation, nous constatons que les notes des dimensions liées aux revenus des ménages (M=2,36) et aux conditions de vie (M=2,49) tombent dans l'intervalle « apport faible » dont les valeurs oscillent entre 1,5 et 2,4. Par contre, les notes liées à l'accès aux services de base (M=2,53), l'autonomie et empowerment (M=2,61), la satisfaction et perspectives (M=2,88) ainsi que la note composite

(M=2,57) se situe dans l'intervalle « apport moyen » dont les valeurs sont comprises entre 2,5 à 3,4. En d'autres termes, Ces résultats attestent le fait que les sujets touchés par l'enquête estiment que de façon générale, l'apport du microcrédit dans la réduction de la pauvreté est moyen. Plus spécifiquement, même si cet apport est faible en termes d'augmentation des revenus et d'amélioration des conditions de vie, la régularité de ce revenu leur a permis d'avoir accès aux soins médicaux, à scolariser leurs enfants, à leur offrir régulièrement une alimentation. Il leur a également permis d'être autonomes, à créer leur propre emploi, et par conséquent ils sont relativement satisfaits.

Présentation des résultats selon les variables sociodémographiques de l'étude

Nous présentons à ce niveau les notes obtenues par nos sujets à l'échelle d'évaluation de l'apport du microcrédit en fonction des variables sociodémographiques de notre étude (sexe, âge et niveau d'études).

Tableau 3 : Indices de tendance centrale et de dispersion relatifs à la variable sexe des clients de la FINCA/UPN (N=120).

Sexe	Ind. Stat.	RM	ASB	CV	AE	SP	NC
Masculin (N=65)	Moyenne	2,45	2,62	2,66	2,66	3,08	2,69
	Ecart-type	0,858	0,929	0,966	0,923	0,967	0,778
Féminin (N=55)	Moyenne	2,25	2,42	2,29	2,55	2,63	2,43
	Ecart-type	0,855	0,876	0,962	0,929	0,978	0,780
Total (N=120)	Moyenne	2,36	2,53	2,49	2,61	2,87	2,57
	Ecart-type	0,858	0,907	0,978	0,924	0,994	0,787

Légende : **RM** : Revenus des ménages ; **ASB** : Accès aux services de base ; **CV** : Conditions de vie ; **AE** : Autonomie et empowerment ; **SP** : Satisfaction et perspectives ; **NC** : Note Composite.

Il est remarqué en lisant les résultats se trouvant dans le tableau 3 que les sujets du sexe masculin, à première vue, ont obtenu des notes numériquement supérieures comparativement aux sujets du sexe féminin dans toutes les dimensions de l'échelle d'évaluation de l'apport du microcrédit mises en examen entre autres les revenus des ménages (M=2,45), l'accès aux services de base (M=2,62), les conditions de vie (M=2,66), l'autonomie et empowerment (M=2,66), la satisfaction et perspectives (M=3,08) ainsi que la note composite (M=2,69). Toutes ces différences numériques constatées, font l'objet de l'analyse différentielle pour voir si elles sont significatives ou pas.

Tableau 4 : Indices de tendance centrale et de dispersion relatifs à la variable âge des clients de la FINCA/UPN (N=120).

Tranche d'âge	Ind. Stat.	RM	ASB	CV	AE	SP	NC
Moins de 20 ans (N=14)	Moyenne	2,39	2,86	2,64	2,57	2,68	2,63
	Ecart-type	0,813	0,848	0,882	0,917	0,953	0,680
20 à 29 ans (N=81)	Moyenne	2,38	2,42	2,47	2,56	2,86	2,54
	Ecart-type	0,900	0,875	1,019	0,965	0,991	0,813
30 à 39 ans (N=20)	Moyenne	2,18	2,80	2,53	2,80	2,93	2,65
	Ecart-type	0,783	1,053	0,951	0,849	1,104	0,835
40 à 49 ans (N=5)	Moyenne	2,70	2,35	2,33	2,80	3,40	2,72
	Ecart-type	0,570	0,720	0,850	0,570	0,742	0,560
Total (N=120)	Moyenne	2,36	2,53	2,49	2,61	2,87	2,57
	Ecart-type	0,858	0,907	0,978	0,924	0,994	0,787

Légende : **RM** : Revenus des ménages ; **ASB** : Accès aux services de base ; **CV** : Conditions de vie ; **AE** : Autonomie et empowerment ; **SP** : Satisfaction et perspectives ; **NC** : Note Composite.

De la lecture des résultats se trouvant dans le tableau 4, il est constaté que les sujets âgés de 40 à 49 ans ont obtenu des notes numériquement supérieures par rapport aux autres au niveau des dimensions relatives aux revenus des ménages (M=2,70), à l'autonomie et empowerment (M=2,80), à la satisfaction et perspectives (M=3,40) et au niveau de la note composite (M=2,72). En revanche, les sujets âgés de moins de 20 ans ont obtenu des notes numériquement supérieures par rapport aux autres au niveau de l'accès aux services de base (M=2,86) ainsi qu'au niveau des conditions de vie (M=2,64). Pour savoir si ces différences sont significatives, elles feront l'objet d'analyse différentielle.

Tableau 5 : Indices de tendance centrale et de dispersion relatifs à la variable niveau d'études des clients de la FINCA/UPN (N=120)

Niveau d'études	Ind. Stat.	RM	ASB	CV	AE	SP	NC
Sans niveau (N=6)	Moyenne	1,67	2,38	2,11	2,75	2,50	2,28
	Ecart-type	0,516	0,627	0,621	0,758	1,225	0,562
Diplômé d'Etat (N=74)	Moyenne	2,43	2,56	2,54	2,57	2,84	2,58
	Ecart-type	0,875	0,905	0,999	1,011	0,987	0,839
Gradué (N=12)	Moyenne	2,17	2,08	2,36	2,63	2,75	2,40
	Ecart-type	0,888	0,634	0,893	0,801	1,034	0,662
Licencié (N=28)	Moyenne	2,41	2,68	2,51	2,68	3,11	2,68
	Ecart-type	0,817	1,027	1,036	0,784	0,956	0,740
Total (N=120)	Moyenne	2,36	2,53	2,49	2,61	2,87	2,57
	Ecart-type	0,858	0,907	0,978	0,924	0,994	0,787

Légende : **RM** : Revenus des ménages ; **ASB** : Accès aux services de base ; **CV** : Conditions de vie ; **AE** : Autonomie et empowerment ; **SP** : Satisfaction et perspectives ; **NC** : Note Composite

Il ressort des résultats consignés dans ce tableau les informations selon lesquelles les licenciés ont obtenu des notes numériquement supérieures par rapport aux autres au niveau des dimensions relatives aux revenus des ménages (M=2,41), à l'accès aux services de base (M=2,68), à la satisfaction et perspectives (M=3,11) ainsi qu'au niveau de la note composite (M=2,68). En revanche, les diplômés d'Etat ont fait preuve des fortes performances par rapport aux autres au niveau des conditions de vie (M=2,54) alors que les sujets n'ayant pas de niveau d'études se sentent plus autonomes par rapport aux autres (M=2,75). Ces différences numériques font l'objet de l'analyse différentielle pour être confirmées.

Tableau 6 : Normalité des distributions des résultats de l'échelle d'évaluation de l'apport du microcrédit

	RM	ASB	CV	AE	SP	NC
N	120	120	120	120	120	120
Z de Kolmogorov-Smirnov	0,946	0,933	0,980	1,214	1,278	0,668
Signification asymptotique (bilatérale)	0,333	0,349	0,291	0,120	,076	0,763
Décision	Norm.	Norm	Norm.	Norm	Norm	Norm

Légende : **RM** : Revenus des ménages ; **ASB** : Accès aux services de base ; **CV** : Conditions de vie ; **AE** : Autonomie et empowerment ; **SP** : Satisfaction et perspectives ; **NC** : Note Composite.

La lecture du tableau 6 indique que les distributions liées à toutes les dimensions de l'échelle d'évaluation de l'apport du microcrédit sont normales car les différentes probabilités y associées sont supérieures à la probabilité critique au seuil de signification de 5% (0,05).

Par conséquent, le recours aux tests paramétriques pour toutes ces distributions en ce qui concerne l'analyse différentielle, est justifié.

Tableau 7 : Étude de l'homogénéité des variances liées aux dimensions l'échelle d'évaluation de l'apport du microcrédit (N=120)

Variabes	Dimensions de l'échelle d'évaluation de l'apport du microcrédit	F de Levene	Sig.
Sexe	Revenus des ménages	0,117	0,733
	Accès aux services de base	0,014	0,907
	Conditions de vie	0,215	0,644
	Autonomie et empowerment	0,073	0,788
	Satisfaction et perspectives	0,041	0,840
	Note composite	0,087	0,768
	Tranche d'âge	Revenus des ménages	0,816
Accès aux services de base		0,333	0,802
Conditions de vie		0,538	0,657
Autonomie et empowerment		0,480	0,697
Satisfaction et perspectives		0,442	0,723
Note composite		0,455	0,714
Niveau d'études		Revenus des ménages	0,764
	Accès aux services de base	1,399	0,247
	Conditions de vie	1,520	0,213
	Autonomie et empowerment	0,816	0,487
	Satisfaction et perspectives	0,322	0,809
	Note composite	0,774	0,511

La lecture du tableau 7 nous renseigne que toutes les variances de différentes dimensions de l'échelle d'évaluation de l'apport du microcrédit en fonction des variables sociodémographiques de notre étude sont toutes homogènes car les probabilités y associées sont supérieures à la probabilité critique (0,05). Par conséquent, pour ces distributions, le recours aux tests paramétriques au niveau de l'analyse différentielle est donc permis.

3.3. Analyse différentielle des résultats

Il sied de rappeler que les sujets de notre étude ne sont pas homogènes. En effet, les clients de la FINCA/UPN faisant partie de notre échantillon sont différents selon le sexe, l'âge et le niveau d'études.

Pour tester l'influence du sexe sur les réponses des sujets de l'étude, nous avons recouru au test t de Student. Le choix de ce test se justifie par le fait qu'il est indiqué pour comparer les moyennes de deux groupes ayant des petits ou de grands échantillons dont les distributions sont normales (Chanquoy, 2005).

S'agissant de l'influence de l'âge et du niveau d'études sur les réactions des sujets de l'étude, nous avons recouru à l'analyse des variances (Anova). L'option de cette technique statistique s'explique par le fait qu'elle est recommandée pour comparaison des moyennes de plus de deux distributions dont les préalables de la normalité sont garantis (Mwenge, 2020).

3.3.1. Influence du sexe sur les résultats de l'étude

Tableau 8 : Comparaison des moyennes des notes liées aux dimensions de l'échelle d'évaluation de l'apport du microcrédit à l'aide du test t de Student selon la variable sexe

Dimension de l'échelle	T	dl	p.	Décision
Revenus des ménages	1,222	118	0,224	Non significative
Accès aux services de base	1,185	118	0,239	Non significative
Conditions de vie	2,098	118	0,038	Significative
Autonomie et empowerment	0,684	118	0,495	Non significative
Satisfaction et perspectives	2,569	118	0,011	Significative
Note composite	1,867	118	0,064	Non significative

Légende : *t* : Test t de Student ; *dl* : Degré de liberté ; *p.* : Probabilité associée

De la lecture des résultats se trouvant dans le tableau 8, il est constaté que la variable sexe a uniquement permis de différencier les réponses de nos sujets au niveau des dimensions relatives aux conditions de vie ($p.=0,038$) ainsi qu'au niveau de la satisfaction et perspectives ($p. = 0,011$). Cette conclusion se justifie par le fait que toutes les probabilités associées à ces deux dimensions sont toutes inférieures à la probabilité critique au seuil de signification de 5% ($p. < 0,05$). Par contre, la variable sexe n'a pas permis d'influencer les réactions de nos sujets au niveau des dimensions relatives aux revenus des ménages, à l'accès aux services de base, à l'autonomie et empowerment ainsi qu'à la note composite car les différentes probabilités associées à ces distributions sont toutes supérieures à la probabilité critique au seuil de signification de 5% ($p. > 0,05$).

3.3.2. Influence de l'âge sur les résultats de l'étude

Tableau 9 : Rapport F de Snédecor pour la comparaison des moyennes des notes de l'apport du microcrédit selon la variable âge des sujets.

Dimensions	Sources de variation	SC	DI	CM	F	p.	Décision
Revenus des ménages	Inter-groupes	1,299	3	0,433	0,582	0,628	Non significative
	Intra-groupes	86,292	116	0,744			
	Total	87,592	119				
Accès aux services de base	Inter-groupes	4,159	3	1,386	1,715	0,168	Non significative
	Intra-groupes	93,739	116	0,808			
	Total	97,898	119				
Conditions de vie	Inter-groupes	0,538	3	0,179	0,184	0,907	Non significative
	Intra-groupes	113,232	116	0,976			
	Total	113,769	119				
Autonomie et empowerment	Inter-groupes	1,163	3	0,388	0,448	0,719	Non significative
	Intra-groupes	100,429	116	0,866			
	Total	101,592	119				
Satisfaction et perspectives	Inter-groupes	1,978	3	0,659	0,661	0,578	Non significative
	Intra-groupes	115,647	116	0,997			
	Total	117,625	119				
Note composite	Inter-groupes	0,368	3	0,123	0,194	0,900	Non significative
	Intra-groupes	73,345	116	0,632			
	Total	73,714	119				

Légende : *SC* : sommes de carrés, *CM* : carré moyen, *dl* : degré de liberté, *F* : f de Snédecor.

Il ressort des résultats du tableau 9 que la variable âge n'a pas permis de différencier les réponses de nos sujets niveau de toutes les dimensions relatives à l'échelle d'évaluation de l'apport du microcrédit (revenus des ménages, accès aux services de base, conditions de vie, autonomie et empowerment, satisfaction et perspectives, ainsi que la note composite). Cette conclusion se justifie par le fait que les probabilités associées au

rapport F de Snédecor à toutes ces dimensions sont toutes supérieures à la probabilité critique au seuil de signification de 5% ($p. > 0,05$).

3.3.3. Influence du niveau d'études sur les réponses des sujets

Tableau 10 : Rapport F de Snédecor pour la comparaison des moyennes des notes de l'apport du microcrédit selon la variable niveau d'études des sujets.

Dimensions		Sources de variation	SC	DI	CM	F	p.	Décision
Revenus des ménages	des	Inter-groupes	3,724	3	1,241	1,717	0,167	Non significative
		Intra-groupes	83,868	116	0,723			
		Total	87,592	119				
Accès aux services de base	aux	Inter-groupes	3,212	3	1,071	1,312	0,274	Non significative
		Intra-groupes	94,686	116	0,816			
		Total	97,898	119				
Conditions de vie		Inter-groupes	1,231	3	0,410	0,423	0,737	Non significative
		Intra-groupes	112,539	116	0,970			
		Total	113,769	119				
Autonomie et empowerment	et	Inter-groupes	0,385	3	0,128	0,147	0,931	Non significative
		Intra-groupes	101,207	116	0,872			
		Total	101,592	119				
Satisfaction et perspectives	et	Inter-groupes	2,642	3	0,881	0,889	0,449	Non significative
		Intra-groupes	114,983	116	0,991			
		Total	117,625	119				
Note composite		Inter-groupes	1,199	3	0,400	0,640	0,591	Non significative
		Intra-groupes	72,514	116	0,625			
		Total	73,714	119				

Légende : **SC** : sommes de carrés, **CM** : carré moyen, **DI** : degré de liberté, **F** : f de Snédecor.

Il est remarqué dans la lecture des résultats du tableau 10 que la variable niveau d'études n'a pas influencé sur les réponses de nos sujets à toutes les dimensions de l'échelle d'évaluation de l'apport du microcrédit (revenus des ménages, accès aux services de base, conditions de vie, autonomie et empowerment, satisfaction et perspectives, ainsi que la note composite) car les probabilités associées au rapport F de Snédecor à toutes ces distributions sont supérieures à la probabilité critique au seuil de signification de 5% ($p. > 0,05$).

3.4. Résultats issus de l'approche qualitative

Dans cette partie de la recherche, il est question de revenir sur les questions ouvertes qui ont été posées auprès de nos sujets de l'enquête parmi lesquels nous retrouverons les 120 clients de la FINCA/UPN et 5 agents de cette même institution. Il s'agit des questions relatives aux raisons du microcrédit, aux difficultés rencontrées dans ce secteur, au changement positif observé ainsi qu'aux suggestions à formuler.

3.4.1. Raisons de sollicitation du microcrédit

Tableau 11 Analyse de contenu des raisons de sollicitation du microcrédit

Raisons	Indices Statistiques	
	f	%
Augmentation leur chiffre d'affaires	40	33,3
Trouver un capital pour entreprendre	38	31,7
Payer le loyer, les frais scolaires, alimentation...	21	17,5
Remboursement des dettes	11	9,2
Financer un projet	7	5,8
Payer les ouvriers	3	2,5
Total	120	100,0

Il est lu des informations confinées dans ce tableau que 33,3% des sujets de l'étude ont sollicité le microcrédit pour augmenter leur chiffre d'affaires ; 31,7% ont eu un microcrédit pour trouver un capital en vue de lancer un business ; 17,5% des enquêtés ont sollicité ce service pour payer le loyer, les frais scolaires, l'alimentation ; 9,2% de sujets déclarent avoir sollicité un microcrédit pour rembourser les dettes, 5,8% des sujets parlent du financement d'un projet et seulement 2,5% des enquêtés ont obtenu un microcrédit pour payer les ouvriers. Tout compte fait, au moins 65% des sujets ont sollicité le microcrédit pour investir dans le business.

3.4.1. Difficultés rencontrées dans le secteur du microcrédit

Tableau 12 : Analyse des difficultés rencontrées dans le secteur de microcrédit

Difficultés	Indices Statistiques	
	<i>f</i>	%
Difficultés liées au remboursement des prêts	33	27,5
Taux ou charges d'intérêt élevés ou rigides	29	24,2
Accès limité au service financier (prêts)	26	21,7
Mauvaise gestion de l'affaire	12	10,0
Processus de demande fastidieux	9	7,5
Complication dans le processus de recouvrement des prêts impayés	7	5,8
Fluctuation saisonnière	4	3,3
Total	120	100,0

Il se dégage en lisant les renseignements fournis dans ce tableau 12 que 27,5% des sujets de l'étude ont rencontré des difficultés liées au remboursement des prêts ; 24,2% des enquêtés ont éprouvé les difficultés relatives aux taux ou charges d'intérêt élevés ou rigides ; 21,7% des sujets enquêtés parlent d'accès limité au service financier ; 10% des sujets ont eu du mal à bien gérer leurs affaires ; 7,5% des sujets ont fait face à des complications lors du processus de recouvrement des prêts impayés et 3,3% de sujets seulement soulèvent les fluctuations saisonnières comme principale qu'ils ont rencontrée dans le secteur du microcrédit.

3.4.2. Changements positifs observés grâce au microcrédit

Tableau 13 : Analyse de changements positifs dans le secteur de microcrédit

Améliorations/changements	Indices Statistiques	
	<i>f</i>	%
Amélioration des conditions socio-économiques	67	55,8
Augmentation du chiffre d'affaires	32	26,7
Gestion efficace des affaires	15	12,5
Pas de changement	6	5,0
Total	120	100,0

Il ressort des résultats consignés dans le tableau 13 que le microcrédit a permis d'améliorer les conditions socio-économiques de 55,8% de sujets atteints par cette enquête. En parallèle, 26,7% des sujets également ont vu leur chiffre d'affaire croître alors que 12,5% de sujets ont pu gérer efficacement leurs affaires depuis qu'ils ont obtenu le microcrédit. Par contre, 5% de sujets n'ont constaté aucun changement.

3.4.3. Suggestions pour l'amélioration de l'efficacité des programmes de microcrédit

Tableau 14 : Suggestions en vue d'amélioration du secteur de microcrédit

Suggestions	Indices Statistiques	
	<i>f</i>	%
Augmenter le délai de remboursement des prêts	46	38,3
Adapter le montant de prêts aux besoins réels exprimés	35	29,2
Mettre en place les programmes de mentorat	29	24,2
Multiplier les extensions pour être proche des clients	7	5,8
Concours de récompense du meilleur projet financé	3	2,5
Total	120	100,0

Il est lu des résultats du tableau 14 que 38,3% des sujets suggèrent à la FINCA/UPN d'augmenter le délai de remboursement des prêts ; 29,2% des enquêtés leur proposent d'adapter le montant de prêts aux besoins réels exprimés ; 24,2% suggèrent à ce que la FINCA/UPN mette en place des programmes de mentorat ; 5,8% des enquêtés leur proposent de multiplier les extensions pour se rapprocher de plus en plus de leur clients et 2,5% de sujets seulement suggèrent à ce que la FINCA/UPN organise des concours de récompenses pour les meilleurs projets financés.

3.4.4. Réactions des sujets sur les critères de sélection des clients

En se référant aux réponses des sujets interrogés, les critères de sélection des clients à la FINCA/UPN sont les suivants :

- ✚ **Pour le crédit individuel :**
 - Être majeur, de nationalité congolaise ;
 - Avoir un business d'au moins 4 mois
 - Être en possession d'un document de commerce légal et valide
- ✚ **Pour le crédit de groupe :**
 - Être majeur, de nationalité congolaise
 - Avoir un business d'au moins 6 mois
 - La solidarité dans le groupe

3.5. Discussion et interprétation des résultats

Cette partie de notre travail se propose comme objectif de fournir quelques explications relatives aux résultats obtenus en vue de confronter les résultats de cette recherche à certaines études portant sur cette même thématique, d'une part et d'autre part, aux hypothèses dont est l'émanation. Nous comparons aussi nos résultats avec les résultats des études antérieures et les théories sur le microcrédit.

En effet, les résultats de l'étude tels que repris dans le tableau 2 attestent que le microcrédit a eu un impact limité sur l'amélioration des revenus des ménages de sujets atteints par l'enquête (M=2,36) et leurs conditions de vie (M=2,49). De ces résultats, il faut noter qu'en dépit de l'espoir qu'a suscité l'apparition des institutions de microfinance dans la lutte contre la pauvreté, il semble que l'impact du microcrédit sur l'amélioration des revenus des ménages et des conditions de vie des clients de la FINCA/UPN soit limité. Dans ce contexte, il faut donc remarquer que nonobstant le soutien financier apporté aux ménages ayant accès au microcrédit, les revenus de ces derniers n'ont pas permis une réduction significative de la pauvreté.

Tout d'abord, partant des résultats de cette étude nous déduisons que certains membres des ménages emprunteurs de la FINCA/UPN ne sont pas qualifiés pour gérer efficacement leurs microentreprises. Bien que les prêts aient été ciblés pour financer des projets d'entreprise, la plupart des emprunteurs ont manqué d'une formation adéquate et d'expérience commerciale pour gérer efficacement leurs activités. De ce fait, cela a eu un impact direct sur leurs revenus, dans le sens que la plupart de microentreprises qu'ils ont créées, se sont effondré rapidement, les laissant sans sources de revenus. Il y a eu un apport positif certes, mais limité.

D'ailleurs les conclusions de travaux de Basu (2018), suggèrent à ce que les programmes de microcrédit soient accompagnés d'une formation adéquate pour les emprunteurs. Cette formation peut donc inclure des aspects relatifs à la gestion d'entreprise, à la comptabilité et à la gestion des finances personnelles, pour assurer que les emprunteurs puissent utiliser les fonds de manière efficace et rentable. Bien que la FINCA/UPN se dispose à former ses clients pour les emprunts collectifs ou de groupe, cependant sa portée semble être limitée pour les autres clients qui viennent individuellement à cause d'un manque de formation à leur égard.

De plus, bien que le microcrédit ait accéléré l'accessibilité aux prêts pour ces demandeurs (clients de la FINCA/UPN atteints par l'enquête), les taux d'intérêt élevés (24,2% *cfr. tableau 12*) et les mécanismes de remboursement difficiles (27,5% *cfr. tableau 12*) nuisent à la croissance d'activités économiques de ces derniers. Ils sont parfois contraints de rembourser leur prêt en peu de temps et à des taux d'intérêt élevés, ce qui dans ce sens, peut conduire plusieurs d'entre eux à s'endetter davantage avec d'autres institutions financières sans voir leurs revenus s'accroître. D'ailleurs les résultats issus du tableau 18 attestent le fait que les sujets atteints par l'enquête déclarent avoir rencontré tant des difficultés liées aux contraintes temporelles (temps de remboursement réduit) et du taux d'intérêt

élevé. Par conséquent, ils sont contraints parfois à s'endetter de manière excessive et par ricochet, à une diminution de la capacité d'investissement.

Les taux d'intérêt appliqués par la FINCA sont considérés comme relativement élevés, en comparaison des capacités de remboursement des emprunteurs. Ces taux, associés à des conditions de remboursement rigides qui rendent les prêts encore plus difficiles à rembourser pour les ménages les plus vulnérables. Cela limite l'accès aux prêts pour les plus pauvres, ou encore aggraver leur situation financière en cas de retard de paiement. Ces résultats corroborent aux conclusions trouvées par Morduch (2010), selon lesquelles le taux d'intérêt élevé peut renforcer la pauvreté, car une grande partie des revenus des emprunteurs est absorbée par le paiement de ces intérêts. Par ricochet, le microcrédit n'a pas permis d'améliorer les conditions de vie des clients de la FINCA/UPN atteints par cette enquête.

Nonobstant que la FINCA cherche à atteindre un large public, l'accès aux services financiers reste limité pour certaines populations rurales ou éloignées (*cf* tableau 12). Cela est dû à la géolocalisation des agences de la FINCA, à des critères d'octroi trop stricts ou à un manque d'informations. Par conséquent, les populations les plus marginalisées n'ont parfois pas accès aux crédits nécessaires, ce qui empêche le microcrédit de jouer son rôle d'outil d'inclusion financière.

En outre, l'un des principaux facteurs qui ont contribué à limiter l'impact du microcrédit sur l'amélioration des conditions de vie de ces emprunteurs est la nature limitée du financement offert par le microcrédit (21,7% *cf* tableau 12). Les fonds disponibles pour les emprunteurs sont souvent insuffisants pour s'attaquer aux défis réels de la pauvreté. Les emprunteurs n'ont pas toujours accès aux montants nécessaires pour acheter des biens de base tels que des aliments nutritifs, des vêtements... En d'autres termes, le microcrédit a faiblement aidé les clients de la FINCA à accroître leurs revenus, cependant il ne garantit pas non plus l'amélioration concrète de leurs conditions de vie.

En revanche, les résultats confinés dans le même tableau 2 révèlent également que le microcrédit a eu un apport positif et significatif au niveau d'accès aux services de base telles que la santé, l'éducation, le logement... (M=2,53), à l'autonomie et empowerment (M=2,61) ainsi qu'à la satisfaction et perspectives (M=2,88).

Les résultats de l'étude mettent en évidence que l'accès au microcrédit a permis une amélioration de l'accès à l'éducation, au logement, et à l'alimentation. En offrant des financements pour des projets personnels ou professionnels, les ménages des bénéficiaires (clients de la FINCA/UPN) ont pu améliorer leur qualité de vie et répondre à leurs besoins fondamentaux. En d'autres termes, les clients de la FINCA/UPN auprès de qui l'enquête a été menée ont pu utiliser les fonds du microcrédit pour payer les frais médicaux ou pour acheter des médicaments, payer les frais de scolarité pour eux-mêmes ou pour leurs enfants sur une courte durée. En dehors de cela, certains emprunteurs ont utilisé le microcrédit pour acquérir de nouvelles compétences en suivant des formations professionnelles ainsi que pour acheter du matériel de construction et rénover leur maison ou pour payer un loyer, ce qui détourne le microcrédit de son objectif initial.

Par ailleurs, les résultats suggèrent que le microcrédit a favorisé l'autonomie financière des clients, leur permettant de démarrer ou de développer des activités génératrices de revenus. Cela a contribué à renforcer leur pouvoir d'agir dans la gestion de leur vie et de leurs ressources. Grâce à l'accessibilité financière, ces emprunteurs ont acquis une certaine liberté dans la prise des risques pour lancer leur propre entreprise ou renforcer celle existante, établir leur propre emploi, diversifier leurs sources de revenus et améliorer leur situation économique globale. Cette acquisition de ressources financières, dans un environnement où les institutions financières classiques sont souvent inaccessibles, donne aux emprunteurs le pouvoir de prendre le contrôle de leur vie et de leur situation économique. Parallèlement, le microcrédit a permis de libérer certaines femmes de la pression exercée sur elles pour s'occuper des ressources économiques familiales. Avec des femmes qui représentent plus de la moitié des bénéficiaires, le microcrédit contribue à l'autonomisation des femmes en leur donnant accès à des ressources financières. En prenant la décision de gérer leur propre entreprise. Alors, les emprunteurs sont capables de prendre des décisions économiques plus autonomes, et ils sont plus confiants dans leur capacité à assumer de nouveaux défis.

Les clients de la FINCA/UPN semblent globalement satisfaits des services de microcrédit, ce qui indique un impact positif sur leur satisfaction et leurs perspectives de développement. Cela est lié à la capacité de ces crédits à stimuler l'initiative personnelle et à donner un accès à des ressources qui étaient autrement inaccessibles. En d'autres termes, les perspectives d'avenir améliorées donnent plus de confiance et plus de motivation aux emprunteurs pour tirer le meilleur parti des opportunités. Généralement, les résultats de cette étude montrent que le microcrédit a permis de réduire la précarité sociale (M=2,57) auprès des clients de la FINCA/UPN.

Les résultats ainsi trouvés confirment les conclusions de Yunus (2010) qui estiment que le microcrédit doit être perçu comme la possibilité d'aider les gens à sortir de la pauvreté par le jeu du marché et non comme un moyen de gagner l'argent sur les dos des pauvres. De même, ces résultats renforcent partiellement ceux de Roodman (2012) qui a trouvé que le microcrédit a un impact significatif sur la réduction de la pauvreté des ménages au fil des siècles, en permettant aux populations marginalisées d'accéder aux financements pour développer leur entreprise et sortir de la pauvreté.

Partant de ces résultats relatifs au rôle nécessaire qu'a joué le microcrédit sur les ménages des clients de la FINCA/UPN sur l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, logement...), l'autonomie et empowerment ainsi que la satisfaction et perspectives, nous sommes donc appelés à confirmer partiellement notre hypothèse principale disant que *l'accès au microcrédit contribue à la réduction de la pauvreté de ménages des clients de la FINCA/UPN dans la mesure où ceux-ci voient une amélioration significative de leurs revenus et de leur niveau de vie en termes de santé, éducation, logement et en termes de résilience économique de ménages*. Cette hypothèse est partiellement confirmée parce qu'elle reconnaît un apport significatif de l'apport du microcrédit alors que nos résultats ont révélé un apport limité à court et moyen terme.

S'agissant des difficultés rencontrées, les résultats de l'étude au niveau du tableau 12 montrent que les clients de la FINCA/UPN font face aux défis liés au remboursement des prêts (27,5%), aux taux ou charges d'intérêt élevés ou rigides (24,2%), à l'accès limité au service financier (21,7%), à la mauvaise gestion de leurs affaires (10%), aux complications lors du processus de recouvrement des prêts impayés (7,5%) et aux fluctuations saisonnières du marché de crédit (3,3%). En parallèle, les agents de la FINCA/UPN qui ont été contactés par l'enquête ont révélé que lors du recouvrement, ils rencontrent des difficultés suivantes : l'emprunteur ou client devient injoignable, le client est incapable de rembourser le prêt, le client fuit, le client devient incompréhensif et trouve des prétextes.

L'allure de ces résultats nous permet de confirmer également notre première hypothèse secondaire de la recherche selon laquelle *la FINCA/UPN rencontre d'une part des difficultés liées à la réglementation du secteur de microcrédit notamment les taxes, les impôts... de l'autre part ses clients sont butés aux problèmes tels que le taux d'intérêt du remboursement élevé, les imperfections du marché de crédit, le manque de garantie adéquate ainsi que l'échéance réduite du temps de remboursement*.

S'agissant de l'influence des variables sociodémographiques sur les résultats de l'étude, il est remarqué que seule la variable sexe a permis de différencier les réactions de nos sujets au niveau des dimensions relatives aux conditions de vie, satisfaction et perspective. S'agissant des variables âge et niveau d'études, elles n'ont pas influencé significativement les réponses des sujets. Par conséquent cela nous pousse à rejeter partiellement notre deuxième hypothèse secondaire disant que *les variables sexe, âge et niveau d'études impactent sur la perception de l'apport du microcrédit auprès des clients de la FINCA/UPN*.

CONCLUSION

Le microcrédit est souvent perçu comme un levier pour améliorer les conditions de vie des ménages vulnérables en leur offrant un accès à des services financiers adaptés à leurs besoins. Il vise à favoriser l'entrepreneuriat, l'autonomie financière et l'accès aux services de base pour les populations exclues du système bancaire traditionnel. Ainsi, pour notre mémoire de fin d'études en Entrepreneuriat, nous avons évalué l'apport du microcrédit dans la réduction de la pauvreté des ménages des clients de la FINCA/UPN.

Références bibliographiques

- [1] Banque Centrale du Congo (2013). *Rapport annuel d'activités de Microfinance*. Kinshasa, Médiaspaul.
- [2] Banque Mondiale (2022). *Rapport sur le développement dans le monde : Gouvernance et lois*. Washington, DC : Groupe de la Banque Mondiale.
- [3] Basu, P. (2018). Microcrédit : un outil puissant pour le développement économique. *Journal international de recherche avancée et de publications*, 2(3), 51-68.
- [4] Bayo S., (2013). *Microfinance et femmes du secteur informel en Guinée : Cas du Crédit Rural de Mandiana*. Mémoire de Master 2 Développement des Territoires Ruraux : Acteurs, Stratégies, Ingénierie, ENFA Toulouse, 106 pages.
- [5] Bordesley, C. (2018). Microcrédit : une revue critique de la littérature. *Journal de développement économique, environnement et population*, 7(1), 23-36.

- [6] Chanquoy, L. (2005). *Statistiques appliquées à la psychologie et aux sciences humaines et sociales*. Paris : presses universitaires de France.
- [7] D'espallier, R., Guérin, I., Mesplé-Somps, S., et Mersland, R. (2011). Accès limité à la banque ou exclusion financière ? Reconsidérer le rôle du microcrédit en tant que politique publique. *Revue Tiers-Monde*, 206(2), p27-46.
- [8] Falucci A. (2012). *La microfinance et son impact sur la pauvreté dans le pays en développement*. Hal Open science. dumas-00759892.
- [9] Fatima, M. S. (2019). Microcrédit et entrepreneuriat au Pakistan : étude de cas de la Fondation Akhuwat. *Revue internationale de recherche en gestion et en sciences sociales*, 7(1), 1-15.
- [10] Guerin I., (2015). *La microfinance et ses dérives : Emanciper, Discipliner ou Exploiter ?* Paris, Demopolis/IRD, 291 pages.
- [11] Jean P., (2009). *Micro finance et entrepreneuriat en contexte de pauvreté : cas des micro-entrepreneurs de la Cité de Mbanza-Ngungu*. République de Congo, 249 p.
- [12] Koulibaly, A., et Gentil, D. (2002). *Le microcrédit dans les pays en développement*. L'Union européenne et le monde: Rencontres de Strasbourg, 21-23.
- [13] Likabi T., et Munga B. (2019). Le microcrédit et la croissance des micro-entreprises : cas de Bukavu en RDC. *Revue internationale PME*, 32(1), 23-44.
- [14] Mix Market. (2012). Microfinance : informer la microfinance pour améliorer la microfinance. <https://www.themix.org>.
- [15] Morduch J., (2010). The microfinance schism. *World Development*, vol. 28, n°4, pp 617- 629.
- [16] Moseley, R. (2014). Microcrédit, pauvreté et inégalité : un regard critique sur la microfinance. *Journal de la recherche sur le développement*, 2(1), 15-31.
- [17] Mwendwe Y. (2020). *Statistique Inductive II : questions spéciales de statistique*. Troisième graduat en Psychologie et Science de l'éducation. Syllabus non publié. FPSE, Unikin, Kinshasa.
- [18] Roodman, D. (2012). Due Diligence: An Impertinent Inquiry into Microfinance. *The World Bank Research Observer*, 21(1), 59-89.
- [19] Sagna, M. (2015). Évaluation de l'impact du microcrédit sur l'entrepreneuriat des jeunes au Sénégal. *Revue africaine de l'entreprise et de l'économie*, 4(2), 1-15.
- [20] Sauter F., et Blomquist T. (2017). Le microcrédit pour le développement: une solution miracle ? Une analyse comparée de trois projets de microfinance en Inde, au Bangladesh et en Équateur. *Mondes en développement*, 45(177), 11-26.
- [21] Servet, J-M. (2006). Microfinance : la concurrence des fonds de pension. *Revue d'économie financière*, 85(1), 137-159.
- [22] Todd, S., et Weeks, J. (1997). *La finance solidaire en Amérique latine*. Economie et humanisme, (342), 26-45.
- [23] Yunus, M. (2008). *Creating a world without poverty*. New-York: Public affairs.
- [24] Yusuf, M. (2017). Le microcrédit comme outil de lutte contre la pauvreté : une perspective économique. *Revue canadienne d'économie*, 45(4), 149-162.